

DEVENIR FORMATEUR PRAP IBC

FORMATION CERTIFICATIVE – CERTIFICAT VALABLE 3 ANS

▶ OBJECTIFS

- Elaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'établissement.
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
- Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique

98%

Taux de satisfaction
(satisfait ou très satisfait)

97%

Taux de réussite

Prérequis : Formation en ligne
« Acquérir des bases en prévention des risques professionnels »

Publics : Salariés ou

formateurs indépendants

Durée : 10 journées avec 2
intersessions

Effectif : 10 stagiaires

Maintien et actualisation des
compétences est requise à 36 mois

📁 PROGRAMME

Accompagner l'établissement dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique

Maîtriser Les fondamentaux de la prévention des risques

Devenir conseiller-prévention

Participer à un projet de prévention performant et adapté à l'établissement

Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'entreprise

Réaliser l'évaluation des risques professionnels

Animer la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Réaliser une formation d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique

Comprendre le processus d'apprentissage de l'adulte

Construire un déroulé pédagogique

Utiliser des méthodes pédagogiques actives

Assurer l'organisation et la gestion administrative de la formation

📄 EVALUATION

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat de formateur PRAP IBC à l'issue de la formation sous réserve de présence à l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives

👥 LES POINTS FORTS

- Formation certifiante
- Formation centrée sur la pratique
- Analyse et amélioration des pratiques
- Animation ludique et participative

👤 QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Formateur de formateurs PRAP 2S et IBC
- Ergothérapeute
- IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels)

📝 MATERIEL STAGIAIRE NECESSAIRE

- Ordinateur portable

Accessibilité : Pour des besoins spécifiques, merci de nous informer de votre situation

ERGO53 / SAS CLEF

2 rue Sainte-Trèche 53240 St-Jean-sur-Mayenne
contact@ergo53.fr – 06 52 91 82 53